

CLAUDE MOSSÉ (PARIS)

REMARQUES SUR LE TEXTE DE LÉOPOLD MIGEOTTE

Ma première remarque portera sur les agoranomes de la cité des *Lois*. Des références données par L. M., une seule est en rapport avec ce que sont les fonctions des agoranomes dans la plupart des cités, et singulièrement à Athènes: veiller à la régularité des échanges. En effet, dans la cité platonicienne, les étrangers n'ont accès à l'agora pour commercer qu'une fois par mois. Les citoyens ne sont pas présents, c'est seulement avec leurs intendants que se font les échanges (VIII, 849a). Les trois autres références portent sur des actes de violence commis sur l'agora, mais sans relation avec les activités marchandes. On est bien là dans une cité imaginaire, même si se profile, comme l'avait bien montré L. Gernet (), la réalité athénienne. On notera par ailleurs que si les agoranomes, au nombre de cinq, sont tirés au sort, ce tirage s'effectue parmi les dix candidats désignés par élection, parmi les citoyens des deux premières classes du cens. On est là encore, loin de la réalité athénienne contemporaine telle qu'elle est évoquée par le texte de Démosthène cité par L. M.: à savoir que les agoranomes athéniens recrutés par tirage au sort sont des gens d'origine modeste.

Ce qui m'amène à ma seconde remarque : peut-on envisager en terme d'évolution la différence entre ces modestes magistrats athéniens chargés de la «police» de l'agora d'Athènes ou de celle du Pirée, et qui partageaient avec d'autres magistrats ces fonctions de police et de contrôle des échanges, par ailleurs réglementées par les décrets de l'assemblée du peuple, et ces notables de l'époque hellénistique, qui certes assument les mêmes fonctions «policières», mais déterminent la politique de la cité en matière de ravitaillement, et apparaissent la plupart du temps comme des évergètes?

Ce qui me conduit à ma dernière remarque. Il y a des «modes» en histoire comme dans les autres sciences humaines. Il est de rigueur depuis quelques années d'affirmer la pérennité de la cité grecque pendant toute l'Antiquité. Loin de moi l'idée de nier cette pérennité. Il me semble seulement qu'il y a de sérieuses différences entre ces cités hellénistiques ou romaines et l'Athènes démocratique des V^{ème} et IV^{ème} siècles. L'exemple des agoranomes en est une preuve.